

CR SNPTES du CT du 20 janvier 2022

Tous les sièges sont occupés par les représentants du personnel, dont vos trois représentants SNPTES.

Ordre du jour

Point 1 : Approbation du PV du CT du 2 décembre 2021 (sous réserve) (avis).....	1
Point 2 : Modalités d'organisation du vote électronique pour les scrutins des 5 et 6 avril 2022 (élections dans les conseils centraux) (avis).....	2
Point 3 : Modifications des statuts de l'institut universitaire de technologie de Metz (avis).....	2
Point 4 : Modifications des statuts de l'institut universitaire de technologie Nancy-Charlemagne (avis).....	2
Point 5 : Modifications des statuts de l'institut universitaire de technologie Thionville-Yutz (avis)	2
Point 6 : Modifications des statuts de l'institut universitaire de technologie de Saint-Dié-des-Vosges (avis)	2
Point 7 : Modifications des statuts de l'institut universitaire de technologie de Moselle-Est (avis)	2
Point 8 : Démarche fonctions support : présentation des scénarios d'évolution proposées par PWC et suites de la démarche (information)	3
Point 9 : Modalités d'attribution de la prime European Research Council (ERC) (avis)	3
Point 10 : Calendrier de fermetures des composantes et laboratoires (information).....	3
Point 11 : Suivi des propositions et avis du CT du 2 décembre 2021 (information)	3
Point 12 : Questions diverses	3

Informations du président

Départ du DGS : M. Jean-François Molter quittera ses fonctions au 28/02. Le recrutement sera effectué par le nouveau président / la nouvelle présidente, au mieux avant l'été. Le DGSA Vincent Malnoury assurera l'intérim.

Situation Covid : En l'absence d'annonce du gouvernement, la situation (travail à distance) est prorogée de trois semaines à l'UL.

L'UL continue de mettre à disposition des auto-tests de de masques FFP2 pour ceux qui sont en contact avec du public.

CSA devant remplacer le Comité Technique et le CHSCT : la composition doit être votée pour le 7 juin, 6 mois avant les élections professionnelles. 10 titulaires, 10 suppléants. Des textes d'application sont encore en attente.

ECH : Promos MCF HDR. RIPEC. Différence de calendrier EN/ESR pour la revalorisation des B et C AENES

Point 1 : Approbation du PV du CT du 2 décembre 2021 (sous réserve) (avis)

Le projet de PV n'ayant pas été transmis aux élus à temps, le point est reporté.



Vie Institutionnelle

Point 2 : Modalités d'organisation du vote électronique pour les scrutins des 5 et 6 avril 2022 (élections dans les conseils centraux) (avis)

Le calendrier et la procédure de vote sécurisé sont soumis au vote du CT.

Des modifications ont été apportées à la demande des représentants au comité électoral consultatif (CEC) du 13 janvier 2022, en particulier ouverture du vote 1 jour de plus.

Le dépôt des candidatures est fixé au 15 mars et le scrutin aura lieu du 5 au 7 avril.

Les inscriptions sur les listes devront se faire pour le 30/03 au plus tard.

[Nous indiquons que ce type de modalités d'organisation \(vote électronique\) doit rester en lien avec la crise sanitaire et ne doit pas se pérenniser.](#)

Un syndicat remarque un message de candidature envoyé à une liste de diffusion non divulguée et dont on ne peut se désabonner.

Les questions sur cette modalité de vote dématérialisé demeurent : comment animer la campagne à distance, sur site ?

Quel sera l'impact sur le taux de participation ?

VOTE : 6 favorables dont le SNPTES, 4 contre

AVIS FAVORABLE

Les points 3 à 7 continuent le toilettage suivant la réforme du BUT.

Point 3 : Modifications des statuts de l'institut universitaire de technologie de Metz (avis)

Des corrections sont portées à la demande d'élus et des rectifications apportées par l'Administration comme la dérogation de l'obligation de résidence qui ne correspond pas aux préconisations du comité restreint.

VOTE : 8 favorables dont le SNPTES, 2 contre

AVIS FAVORABLE

Point 4 : Modifications des statuts de l'institut universitaire de technologie Nancy-Charlemagne (avis)

VOTE : 8 favorables dont le SNPTES, 2 contre

AVIS FAVORABLE

Point 5 : Modifications des statuts de l'institut universitaire de technologie Thionville-Yutz (avis)

VOTE : 8 favorables dont le SNPTES, 2 contre

AVIS FAVORABLE

Point 6 : Modifications des statuts de l'institut universitaire de technologie de Saint-Dié-des-Vosges (avis)

VOTE : 8 favorables dont le SNPTES, 2 contre

AVIS FAVORABLE

Point 7 : Modifications des statuts de l'institut universitaire de technologie de Moselle-Est (avis)

VOTE : 8 favorables dont le SNPTES, 2 contre

AVIS FAVORABLE



Ressources Humaines

Point 8 : Démarche fonctions support : présentation des scénarios d'évolution proposées par PWC et suites de la démarche (information)

Le Directeur général des services adjoint (DGSA) Vincent MALNOURY présente le point. 1400 ETP sont concernés sur plusieurs directions opérationnelles et dans les composantes.

3 scénarios ont été soumis par la société PwC, lesquels seront transmis à la future équipe politique après les élections d'avril : Scénario 1 : l'optimisation du fonctionnement, scénario 2 : La transformation vers le bénéficiaire (utilisateur du service interne), scénario 3 : La mutation par la responsabilisation.

12 points d'amélioration rapide, n'impactant pas l'organisation de l'établissement, seront mis en œuvre à compter d'avril.

La présentation synthétise et schématise des actions complexes et très opérationnelles. Les orientations proposées et leurs implications restent donc difficiles à saisir. Nous regrettons que les élus du CT n'aient pas du tout été associés à cette démarche.

Point 9 : Modalités d'attribution de la prime European Research Council (ERC) (avis)

La proposition aligne cette prime sur le montant CNRS.

VOTE : 6 favorables dont le SNPTES, 4 contre

AVIS FAVORABLE

Point 10 : Calendrier de fermetures des composantes et laboratoires (information)

Divers

Point 11 : Suivi des propositions et avis du CT du 2 décembre 2021 (information)

Point 12 : Questions diverses

Listes expression-syndicale et expression-libre : un rappel sera envoyé aux personnels désabonnés, pour rappeler la possibilité de se réinscrire (plutôt que réinscrire arbitrairement tous les personnels).

Fermetures à l'UFR SHS Metz : 2 semaines de congés supplémentaires sont imposées en avril, en raison de travaux dans le bâtiment. Le président juge cette situation exceptionnelle et rejette la possibilité de télétravail (le service étant fermé).

Repyramidage des ITRF : il devrait se faire dans l'année, des directives du ministère sont encore attendues.

Revalorisation triennale de l'IFSE : reporté à 2023 pour l'UL, bien que des crédits aient déjà été attribués par le ministère à l'établissement. En revanche elle est déjà en cours pour les AENES rattachés au rectorat.

Campagne pour les conseils centraux : les réunions du personnel en présentiel ne sont pas interdites, sous réserve que les consignes sanitaires soient respectées. Les moments de convivialité sont interdits.